

Bonne année 2022

LE CHIFFRE

15,3

Du fait des taxes, l'adhérent mutualiste a payé 15,3% de cotisations supplémentaires en 2021.

Sous le signe
du progrès social
et de la solidarité.



Le mot du Président

Chères lectrices, Chers lecteurs,

À l'aube de cette année 2022, permettez-moi tout d'abord, de vous souhaiter une bonne et heureuse année.

Malgré ces temps de doutes et de crise sanitaire qui ne cesse de fluctuer, je forme pour vous et vos proches des vœux de santé, de bonheur et de prospérité.

Qu'il me soit également permis, à cette occasion, de remercier les élus, les mandatés, les partenaires de notre Union Régionale, mais aussi et surtout nos collaborateurs, pour leur engagement et leur efficacité tout au long de l'année écoulée.

Dans cette période difficile et exigeante, je demande à toutes et à tous, de s'inscrire dans l'élan de notre mouvement mutualiste insufflé par le nouveau Président de la Fédération. C'est d'ailleurs avec une certaine fierté que nous constatons que le candidat Éric CHENUT, en visite à Dunkerque lors de sa campagne en juillet dernier, a « inspiré » le nouveau Président pour reprendre le qualificatif de « maisons communes » pour les Unions Régionales, qualificatif qui lui a été suggéré par nos soins en Hauts-de-France, à cette occasion.

Cet élan se concrétise, dès ce mois de janvier par les propositions du Président Éric CHENUT, avec une mise en chantier d'une réflexion sur « la raison d'être du mouvement mutualiste, et raison d'être ensemble au sein de la Mutualité ».

Notre Union Régionale devra réfléchir afin de participer de façon active au processus généré par notre Fédération pour orienter une élaboration

participative d'une vision à long terme, en renforçant le lien entre les trois livres, et pour intégrer la prévention dans le parcours de santé.

Cet engagement sera ponctué par notre congrès de septembre à Marseille qui marquera les 120 ans de la Mutualité Française sous le thème : « Mutualité : territoires d'engagements pour l'entraide et la solidarité ».

Avant cette échéance, nous aurons, au cours du premier trimestre à défendre notre modèle actuel de protection sociale. La Mutualité Française a décidé de prendre toute sa place dans le débat public en cette période de campagne électorale pour les élections présidentielles. La réactivation du site « Place de la santé » permettra de décrypter les programmes santé et protection sociale des différents candidats pour un grand oral début mars. L'Union Régionale Hauts de France s'inscrit pleinement dans cette démarche et ne manquera pas de sensibiliser élus locaux et partenaires en région.

Tous ces projets, ces orientations seront certes perturbés et ralentis par la pandémie, la situation sanitaire, entre autres variants. Nous saurons nous organiser comme nous l'avons toujours fait tout au long de ces deux dernières années difficiles, en protégeant au mieux nos collaborateurs et nos élus.

En attendant, je vous laisse découvrir le sommaire du premier Ec'Hauts-de-France 2022, et vous souhaite encore une fois une bonne et heureuse année.

Le Président, Philippe WATTIER.

Actualités régionales et fédérales

Prévention et promotion de la santé

Services de soins et d'accompagnement mutualistes

p.2-7

p.8-9

p.10

PLACE DE LA SANTÉ

Place de la Santé : lancement national, grand oral et déclinaisons en région

La crise sanitaire a mis le thème de la santé au cœur du débat public et au premier rang des préoccupations des Français, comme le souligne tous les sondages d'opinion : pour 87 % des Français l'accès aux soins de santé constitue un sujet de préoccupation et 1/3 d'entre eux (37%) indiquent que ce sujet les « préoccupe beaucoup » (baromètre Harris Interactive 2021).



Ainsi, en réponse à ces préoccupations, et comme annoncé depuis la rentrée de septembre 2021, le retour du dispositif Place de la Santé entrera dans le vif du sujet en ce premier trimestre 2022 avec **trois temps forts** qui accompagneront les échéances électorales à venir avec l'ambition d'y porter la parole mutualiste et d'y défendre ses valeurs.

Première étape, le 13 janvier, avec la conférence de presse d'Eric Chenut, Président de la Fédération Nationale de la Mutualité Française.

Au programme, l'annonce des propositions de la Mutualité Française pour construire de nouvelles solidarités, accéder à une couverture santé de qualité et créer des protections sociales durables, mais également une présentation des premiers décryptages de programmes des candidates et candidats à l'élection présidentielle.

Car, il est important de le rappeler, outre la volonté d'inscrire la protection sociale et la santé au cœur des débats liés à la présidentielle

et aux législatives, l'ambition du dispositif Place de la Santé est également de passer en revue et d'analyser les mesures envisagées par les candidats sur les thèmes concernant le mouvement mutualiste.

Ce sera d'ailleurs le point d'orgue de la démarche avec la tenue, le 1^{er} mars 2022, du Grand Oral.

Un Grand Oral en présence des candidats et des think tank partenaires.

Organisé sur toute une matinée au Palais Brongniart en présence des principaux think tanks français (la Fondation Jean Jaurès, la Fondation pour l'innovation politique, l'Institut Montaigne et Terra Nova), et retransmis en direct sur le site Place de la Santé, ce RDV de la campagne présidentielle est attendu par tous les acteurs de la santé et de la protection sociale.

Les candidates et les candidats à la présidentielle devront **apporter des réponses aux questions que les Français se posent sur leur accès aux**

soins et plus largement sur l'avenir de notre système de santé et de protection sociale dans un contexte de triple transition : démographique, numérique et environnementale.

En proposant ce Grand Oral, la Mutualité Française a pour ambition de porter ces enjeux au cœur de la campagne. Le Grand Oral sera animé par la journaliste Apolline de Malherbe.

Chaque candidate et chaque candidat pourra présenter son programme, avant de répondre aux questions d'acteurs du monde de la protection sociale et de think tanks.

La Mutualité Française travaille depuis plusieurs années avec la Fondation Jean Jaurès, la Fondation pour l'innovation politique et Terra Nova, afin de contribuer efficacement au débat public et à la production d'idées pour les politiques publiques en France. L'Institut Montaigne s'associe également aux travaux de la Mutualité Française dans le cadre de la démarche Place de la Santé.

Une déclinaison du dispositif pour les législatives.

En parallèle et en complément, le dispositif Place de la Santé sera décliné en région afin

d'accompagner les Unions Régionales dans la période des élections législatives.

Prévues les 12 et 19 juin prochains, ces élections devraient à nouveau comptabiliser de nombreuses candidatures et tout autant de propositions et programmes potentiellement impactant pour le système de santé et de protection sociale.

Ainsi, empruntant la même ambition et le même fonctionnement que le dispositif national, Place de la Santé se verra être l'amplificateur des valeurs et des propositions mutualistes pour **peser dans la campagne des législatives** et servir de boussole aux électrices et électeurs des différentes circonscriptions du territoire des Hauts-de-France.

Une déclinaison de la plate-forme sur laquelle nous ne manquerons pas de revenir dans le prochain numéro d'Ec'Hauts-de-France.

D'ici là, vous pouvez d'ores et déjà vous rendre sur le site www.placedelasante.fr pour consulter les premiers éléments disponibles, vous tenir informé de l'actualité de la campagne et également donner votre avis et partager votre expérience sur l'accès aux soins en France dans l'espace de contribution « **L'accès aux soins & Vous** ».



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un avis sur l'aide, l'entraide et les solidarités remis par une conférence de citoyens*(Communiqué de presse de la Mutualité Française - 20 décembre 2021)*

Après 3 week-ends de travaux, la Conférence Citoyenne sur l'aide, l'entraide et les solidarités a rendu un avis composé de 25 propositions que la Mutualité Française étudiera pour y apporter des réponses lors de son Congrès de septembre 2022.

Soucieuse de comprendre les nouvelles fractures de la société française et de proposer des solutions pour tisser de nouvelles solidarités en amont de son Congrès de septembre 2022, la Mutualité Française a lancé cet automne une démarche délibérative indépendante, la Conférence Citoyenne.

Un panel de 70 personnes, illustratif de la diversité de la population française, s'est réuni pendant 7 jours entre octobre et décembre 2021 pour formuler des propositions visant à améliorer les conditions de vie en France et à favoriser le développement des liens sociaux.

Des intervenants experts et des acteurs de terrain sont venus former et informer les membres de la Conférence pour leur permettre de mener des débats sereins et de qualité et de produire un avis éclairé. Le processus d'information et de délibération s'est déroulé en l'absence de la Mutualité Française, afin de préserver l'indépendance de la démarche. La démarche a été accompagnée par Res publica et un comité de gouvernance a été mis en place et piloté par Stéphane Junique, vice-président de la Mutualité Française.

L'avis est le fruit d'une délibération et non simplement l'agrégation d'opinions individuelles. Il a été approuvé par 49 voix et toutes les propositions n'ont pas fait consensus entre les membres.

« Nous sommes très satisfaits d'avoir initié une démarche démocratique et d'avoir créé les conditions d'expression pour que des hommes et des femmes, non spécialistes des questions de protection sociale, puissent s'exprimer. Il est intéressant de voir les points sur lesquels ces personnes sont arrivées à converger. Cet avis est un véritable thermomètre social de la perception des solidarités » explique Eric Chenut, président de la Mutualité Française.

Si la Mutualité Française a souhaité organiser une telle démarche citoyenne en amont de son Congrès, c'est pour ouvrir les réflexions à des propositions extérieures au mouvement mutualiste. Du 7 au 9 septembre prochains à Marseille, les congressistes mutualistes présents apporteront des réponses aux sujets prioritaires mis en avant par les 70 citoyens.

« Même si l'avis de la Conférence Citoyenne n'engage pas la Mutualité Française, nous avons décidé de l'instruire dans nos instances, via nos réunions interrégionales préparatoires à notre Congrès. Nous allons partager le résultat de ces travaux à la fois auprès de nos mutuelles adhérentes mais également auprès des acteurs publics. Certaines propositions serviront à alimenter des pistes d'actions sur le long terme des mutuelles. » conclut Eric Chenut, président de la Mutualité Française.

Parmi les propositions des citoyens, 3 idées fortes sont revenues dans plusieurs propositions :

- ▶ Réduire l'isolement social
- ▶ Favoriser l'engagement bénévole
- ▶ Favoriser la solidarité de proximité

Certaines propositions visent à renforcer et à étendre des actions déjà existantes. En effet, les citoyens ont plébiscité les évolutions suivantes :

- ▶ La simplification de l'accès aux soins par la généralisation du tiers payant.
- ▶ Le développement des actions de prévention (en particulier sur la santé environnementale).
- ▶ L'accompagnement auprès des aidants et des seniors pour lutter contre l'isolement et la fracture numérique.
- ▶ La valorisation d'associations par le biais de partenariats.

Enfin, des propositions qui ne sont pas du ressort des mutuelles ont été formulées et pourront être relayées auprès des acteurs concernés.

Pour consulter l'avis dans son intégralité, rendez-vous sur le site www.placedelasante.fr.

GRANDE SÉCU

« Grande Sécu » : une mauvaise réponse à une question que les Français ne se posent pas

La crise sanitaire que nous traversons depuis deux ans met notre système de santé à rude épreuve. Cette épidémie a révélé l'engagement des professionnels de santé dans leurs missions et la capacité d'adaptation de notre organisation des soins, publique comme privée.

Mais elle a aussi mis en lumière l'urgence à procéder à de vastes transformations. Au plus fort de l'épidémie, les complémentaires santé ont répondu présentes : l'articulation entre l'assurance-maladie obligatoire et les complémentaires santé a tenu bon.

Aujourd'hui, alors que la Sécurité sociale ne répond plus à sa promesse initiale de donner « à chacun selon ses besoins », la priorité n'est pas à l'instauration d'une « Grande Sécu » qui ne répondra pas aux préoccupations des Français en matière de santé : déserts médicaux, délais d'attente pour obtenir un rendez-vous, engorgement des urgences, dépendance de nos aînés, attractivité des carrières de certains professionnels de santé... Plus d'État ne résoudra pas ces défaillances.

Derrière la fausse promesse de la « Grande Sécu », il y a une étatisation d'un système qui porte des risques majeurs :

▶ Moins de solidarité et plus de reste à charge, car la « Grande Sécu » se limitera aux tarifs sécu : les dépassements d'honoraires, le forfait hospitalier, une grande part des dépenses d'optique, de prothèses dentaires et des aides auditives ne seront toujours pas couverts par la Sécurité sociale.

▶ Cette restriction des remboursements laissera 10 milliards d'euros supplémentaires à la charge des Français, mettant à bas un système qui assure aujourd'hui le meilleur remboursement des soins de santé tant au niveau de la palette des soins couverts que de celui du reste à charge final.

▶ Cela conduira à un recours inéluctable aux assurances privées, avec, sur le modèle anglais, une médecine pour les riches et une autre pour les pauvres.

▶ Moins de liberté de choix pour tous. Les mutuelles permettent de répondre aux besoins individuels : niveau de remboursement, chambre individuelle, implants dentaires, chirurgie réfractaire, ostéopathie...

▶ Moins d'innovation et de prévention. Les mutuelles sont à l'origine de la plupart des innovations de notre système de soins, notamment à travers leur rôle précurseur en matière de prise en charge financière des soins : déploiement de la téléconsultation, prise en charge des consultations de psychologues, développement des politiques de prévention... L'étatisation des mutuelles briderait la capacité d'innovation de milliers de centres de santé, de cliniques sans dépassement d'honoraires, d'Ehpad, de crèches, comme elle briderait leurs nombreuses actions de prévention mutualistes sur tout le territoire.

▶ Moins de rigueur dans la gestion des équilibres financiers : les frais de gestion des mutuelles pour rembourser les soins sont les mêmes que ceux de la Sécurité sociale (4 % du total des soins remboursés) alors que les mutuelles équilibrent leur budget et s'interdisent de reporter le coût des dépenses de santé sur les générations futures via une dette.



TRANSFRONTALIER

Des échanges et des partenariats avec les mutualités belges

La Mutualité Française Hauts-de-France s'est rendue à Bruxelles, le 3 novembre dernier, afin de rencontrer une des mutualités belges : Solidaris.

Une rencontre qui a permis de présenter respectivement nos structures, nos missions et nos fonctionnements avec un focus sur le modèle de santé belge. Il a par exemple été évoqué l'impact qu'ont les Mutualités belges dans l'environnement de la santé en Belgique : elles sont au cœur des grandes décisions comme la fixation des tarifs de consultation, la gestion des conventions avec les professionnels de santé, ...

Côté patient/adhérent français, plusieurs aspects ont été présentés comme sa situation lorsqu'il est soigné en Belgique, son éligibilité, son identification au sein d'un établissement de santé, la vérification de ses droits, ...

L'objectif de ce rendez-vous était également d'identifier des pistes de travail communes, notamment les Zones d'Accès aux Soins Transfrontaliers (ZOAST) et les aides européennes,

deux dossiers menés par l'Union régionale.

Deux axes ont ainsi été identifiés :

- ▶ Organiser un module d'information auprès des étudiants belges.
- ▶ Renforcer l'accès aux soins pour palier aux déserts médicaux.



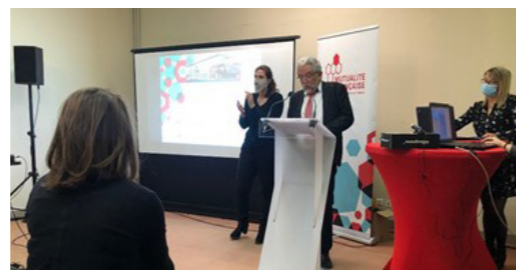
CONCOURS

Défi Solidaire : retour sur la remise des prix 2021

La sixième remise des prix du concours « le Défi Solidaire » s'est tenue le 18 novembre dernier en présentiel à Amiens et en visioconférence, en présence des membres du Conseil d'Administration, de représentants de mutuelles, d'élus, du Conseil Départemental de la Somme et d'associations.

Cette année, une action de prévention sur le thème « Femmes Environnement et Santé » (FEES) a été animée par une chargée de prévention de l'Union Régionale.

Cinq lauréats ont été récompensés pour leurs projets solidaires mis en place en région Hauts-de-France :



- ▶ L'association « Trèfle » : organisation d'un Gestival à Arras.
- ▶ L'association APAHM « Aide aux Personnes Agées ou à Handicap Moteur » de Leffrinckoucke : organisation de vacances aidants/aidés.
- ▶ Le Service Jeunes de la mairie de Nogent-sur-Oise : organisation de « Handi Cult'urbaine »
- ▶ L'association « A3PH » : organisation d'olympiades intergénérationnelles à Flixecourt.
- ▶ L'association « Les Guides Soleil de Saint-Quentin » : organisation d'un tournoi de foot solidaire à Saint-Quentin.

MANDATS

La Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Hauts-de-France renouvelée pour cinq ans

Les nouveaux membres de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA) Hauts-de-France ont été désignés pour cinq ans avec à leur tête leur nouvelle présidente le Dr Martine Lefevre-Ivan au titre de la Fédération Régionale de recherche en psychiatrie et santé mentale (F2RSM Psy).

La CRSA est une instance majeure de la démocratie sanitaire et permet d'identifier les besoins en santé de la région et les actions à mettre en place pour améliorer la santé de la population.

La nouvelle mandature mutualiste a également été renouvelée et s'est vu confirmer sa présence au sein de trois des quatre commissions de la CRSA (commission permanente, commission spécialisée prévention, commission spécialisée de l'organisation des soins, commission spécialisée pour les prises en charge et accompagnement médico-sociaux), venant reconnaître le rôle majeur du mouvement mutualiste dans les politiques sanitaires régionales.

Au sein de la CRSA comme de nombreuses autres instances sanitaires locales qui seront bientôt renouvelées (Caisses Primaires d'Assurance Maladie, CARSAT, UGECAM, CTS), l'Union Régionale Hauts-de-France contribue à la politique régionale de santé et veille à accompagner ses nouveaux représentants en leur proposant de multiples formations ou réunions d'actualité dans l'objectif de venir enrichir la pertinence des débats.



LA FORMATION MUTUALISTE

Mutuelles : découvrez le plan des formations 2022 pour vos élus mutualistes

Chaque année, la Mutualité Française Hauts-de-France organise une dizaine de formations à destination des élus des mutuelles de la région afin d'actualiser et/ou de développer leurs connaissances sur le mouvement mutualiste et son environnement. Organisées à Lille, à Saint-Quentin et également en visioconférence, elles ont rassemblé 92 participants en 2021, issus de 12 mutuelles.

Les formations programmées cette année :

- ▶ Actualité de la protection sociale
- ▶ Code de la Mutualité
- ▶ Être administrateur aujourd'hui ?
- ▶ Fiscalité des Mutuelles de Livre III
- ▶ Histoire de la Mutualité et des SSAM
- ▶ Initiation aux mécanismes comptables et de gestion d'une mutuelle Livre III
- ▶ Numérique et économie sociale
- ▶ Pilotage de la gestion des risques
- ▶ Prévention et promotion de la santé
- ▶ Savoir lire les comptes de son groupement pour jouer pleinement son rôle d'élu, niveau 2

Votre contact : Marina GOVIN - 06 48 95 80 02 - marina.govin@mutualite-hdf.fr

CATALOGUE

Le catalogue de l'offre prévention et promotion de la santé pour les mutuelles est disponible !

Présenté le 16 novembre 2021 lors du showroom prévention de la Mutualité Française, le catalogue de l'offre prévention et promotion de la santé 2022 pour les mutuelles présente l'accompagnement proposé par les Unions régionales :

- ▶ accompagnement à la construction d'une offre prévention,
- ▶ élaboration d'un projet d'évaluation,
- ▶ appui à la conception et mise en œuvre des actions de prévention,
- ▶ formation prévention et promotion de la santé.

Il regroupe les **34 actions** proposées au niveau national, des rencontres santé de qualité issues du terrain déployables sur l'ensemble du territoire.

Dix nouvelles actions en distanciel sont proposées en 2022 sur les thématiques d'addictions, alimentation, audition, vue, santé environnementale et santé mentale et bien-être ainsi que les Rencontres santé dans chaque région.

Le catalogue est disponible en ligne sur www.mutualite-hdf.fr.

Il a été présenté aux mutuelles de la région Hauts-de-France le 20 janvier 2022 lors du séminaire prévention « 2022 au service des mutuelles », organisé en ligne via Livestorm.



EXPOSITION

Prenons soin de ceux qui aident

L'action de sensibilisation « Prenons soin de ceux qui aident » s'est déployée sur la région Hauts-de-France et a rencontré un vif succès grâce au partenariat établi avec la ville de Linselles (59), dans le cadre de la Fête de la Vie, et avec la fondation Hopale au sein de l'établissement Jacques Calvé de Berck-sur-Mer (62).

Un stand tenu par les chargées de prévention de l'Union régionale a permis d'informer et de sensibiliser le grand public à ce que sont les aidants et les risques inhérents.

Pas moins de **70 personnes (adultes et enfants)** ont pu prendre conscience de ce rôle primordial à Linselles et une cinquantaine à Berck (patients, visiteurs et professionnels de santé).

Une expérience à renouveler !



LES SENS DES ARTS

Une expérience sensorielle et artistique étonnante pour les seniors !

Pour sensibiliser les plus de 60 ans, la Mutualité Française Hauts-de-France, en partenariat avec Écouter Voir, a organisé un cycle de trois ateliers interactifs et conviviaux où l'art est au service du maintien de l'autonomie.

Organisés au mois de décembre dernier en ligne sur Livestorm, les ateliers ont réuni près d'une centaine de seniors mutualistes grâce au relais de communication des mutuelles.

Baisse de la vue, de l'audition, diminution du goût et de l'odorat : des facteurs de risque pour les seniors

Lire, suivre une conversation dans un endroit bruyant, prendre la voiture pour aller faire ses courses... devient plus compliqué lorsque l'on souffre d'une mauvaise vue et/ou d'une mauvaise audition. En plus du risque de chutes ou d'accidents, ceci peut amener à se couper du monde extérieur et à se replier progressivement sur soi.

En France, 97% ⁽¹⁾ des plus de 60 ans souffriraient de troubles de la vision et 60% de troubles de l'audition. De même, s'alimenter normalement devient moins facile lorsque l'on souffre d'une altération du goût et de l'odorat et perdre l'appétit peut conduire à un risque de dénutrition et d'anorexie.

C'est la raison pour laquelle, repérer et prendre en charge le plus tôt possible toute baisse des capacités sensorielles, olfactives et gustatives constituent un enjeu majeur en termes de prévention et de maintien de l'autonomie des seniors.

Aider les seniors à rester autonomes le plus longtemps possible est une priorité du mouvement mutualiste.

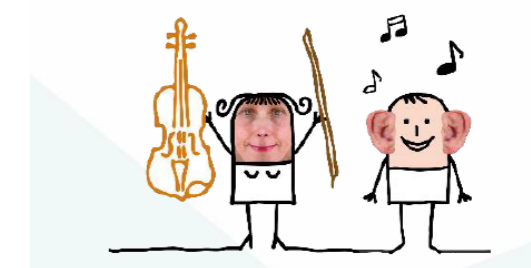
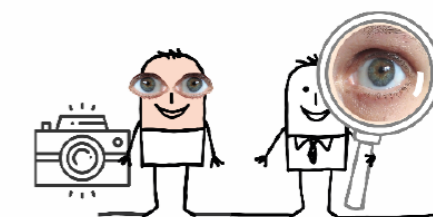
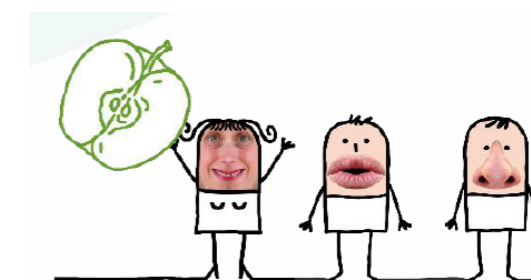
La Mutualité Française Hauts-de-France a ainsi organisé ce cycle de trois ateliers pour que les

seniors puissent découvrir le fonctionnement de la vue, de l'audition, du goût et de l'odorat et expérimenter les effets de l'âge sur leurs sens.

Ils sont également l'occasion de s'informer sur le rôle des professionnels de santé à disposition et sur le parcours de prise en charge.

Avec l'appui de professionnels de la prévention mais, aussi, d'un musicothérapeute, d'un photographe professionnel et d'une diététicienne, ces ateliers ont suscité de nombreux échanges et conseils et seront à nouveau proposés cette année.

⁽¹⁾ Selon une étude de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques menée en 2014.



ACCÈS AUX SOINS

Dépistage visuel gratuit pour les personnes éloignées du système de soins à Creil

Depuis 2014, le service Prévention et promotion de la santé de la Mutualité Française Hauts-de-France a mis en place des actions de dépistages optiques et dentaires au sein des Pôles Ressources Santé de la Ville de Lille, et a souhaité étendre ces actions sur toute la région des Hauts-de-France.

Direction CREIL dans l'Oise où un dépistage visuel a été organisé le mercredi 24 novembre 2021 de 14h à 17h.

La Mutualité Française Hauts-de-France a fait appel à son réseau d'opticiens mutualistes.

Ainsi, un opticien « Ecouter Voir » de Nogent sur Oise (géré par l'Union territoriale mutualiste Somme Oise) a réalisé les dépistages auprès d'un public éloigné du système de soins.

Le Centre Communal d'Action Sociale de Creil a mobilisé le public et a mis à disposition des locaux pour le jour du dépistage.

15 personnes en situation de précarité ont pu bénéficier de ce dépistage visuel gratuit.

L'objectif de cette action est de travailler avec le réseau mutualiste pour favoriser l'accès aux soins auprès d'une population en situation de précarité.



Retrouvez nos rendez-vous santé
et nos actualités sur notre site
Internet, sur Facebook et sur Twitter :

www.mutualite-hdf.fr
[@MutualiteHdF](https://www.facebook.com/MutualiteHdF)
[@MutHDF](https://twitter.com/MutHDF)